



Procès-verbal

Comité de Direction

Réunion du :	Lundi 12 octobre 2020
A :	18h30 Autechaux
Présidence :	Monsieur, Daniel ROLET.
Présents :	Mesdames, Liliane ESPITALIER, Michelle GUERRA-BORGES, Messieurs, Didier BONTEMPS, Jean-Pierre CRETENET, Christian DUBAIL, Raphaël GERALDES, Christophe GIRARDET, René JOURNOT, Kamel KHELLADI, Daniel MAILLARD, Pascal MARCHETTI, Guy MONNIER, Yves MUTTI, Jean-Louis SAULCY, Philippe SURDOL.
Excusés :	Messieurs, Jean-Jacques AUBRY, (représenté par Guy MONNIER pour tous votes), Michel BROGLIN, (représenté par Jean-Louis SAULCY pour tous votes), Thierry CORROYER, (représenté par Christophe GIRARDET pour tous votes), Gérard FERRAND, (représenté par Didier BONTEMPS pour tous votes), Jean-Luc JOUFFROY (représenté par Michèle GUERRA-BORGES pour tous votes), Jean-Daniel HEITZMANN, Hubert PASCAL (représenté par Daniel ROLET pour tous votes), André SCHNOEBELEN.
Participant :	Jérôme POBELLE, Marc TISSERAND.

Daniel ROLET salue les membres présents, les remercie de leur présence et ouvre la séance à 18h30.

Le président adresse ses sincères condoléances, au nom du comité de direction, à André PERROT suite au décès de son épouse, et à Michel KIPFER, suite au décès de son épouse.

Le Président adresse ses félicitations à Gaëtan HENRIOT, suite à la naissance de son second enfant, prénommé Lucian.

Le président fait part d'un mail de Monsieur MOLINES Maxime, arbitre de ligue, qui adresse ses félicitations à Messieurs LOUYS Yannick, et SALA Eric, arbitres assistant d'un match de LR3.

1./ APPROBATION DES PROCES VERBAUX DU COMITE

PV du bureau du 09 septembre 2020

Aucune remarque n'est émise concernant ce PV.

Vote pour : 22
Vote contre : 0
Abstention : 0

Les membres valident le PV du Bureau du 09 septembre 2020 à l'unanimité.

PV du Comité de Direction du 15 septembre 2020

Aucune remarque n'est émise concernant ce PV.

Vote pour : 22
Vote contre : 0
Abstention : 0

Les membres valident le PV du Comité de Direction du 15 septembre 2020 à l'unanimité.

PV du Comité de Direction du 25 septembre 2020, par voie électronique

Aucune remarque n'est émise concernant ce PV.

Vote pour : 22
Vote contre : 0
Abstention : 0

Les membres valident le PV du Comité de Direction du 25 septembre 2020 à l'unanimité.

PV du Comité de Direction du 06 octobre 2020, par voie électronique

Aucune remarque n'est émise concernant ce PV.

Vote pour : 22
Vote contre : 0
Abstention : 0

Les membres valident le PV du Comité de Direction du 06 octobre 2020 à l'unanimité.

2./ BILAN DE L'EXERCICE 2019 / 2020

Charges

Services extérieurs

606110 Légère augmentation, des recherches sont en cours, même si des pistes sont connues.

606410 il existait un écart qui était dû au mode de facturation du leasing suite au changement de copieur à l'établissement de Besançon Les rectifications ont été apportées suite à la commission des finances.

Charges de personnel

En baisse mécaniquement en raison du recours au chômage partiel ou de la prise de congés maladie pour garde d'Enfants, dans le cadre de la pandémie covid-19.

Des exonérations de charges, en raison de la crise sanitaire, ont été consenties pour toutes les associations. Cela est le cas s'il y a une perte de recettes durant les 3 mois de confinement, soit une économie de 11.000 euros dans le résultat.

Pierre-Luc Soeur précise qu'il faut noter que la charge de départ en retraite de Mme Knipillaire apparait dans les salaires bruts.

Charges de gestion courantes

657300 Fonds de Solidarité a été mis en place cette saison en raison de la pandémie et afin de venir en aide aux clubs pour un montant à charge du District de 37590 €.

Total des charges 683.909,55 euros

Recettes

La ligne amendes est en diminution, en raison de la pandémie, qui a amené l'arrêt de toute activité début mars 2020. La charge supportée par les Clubs est en baisse de 140.000€ pour les mêmes causes.

Les partenariats sont en baisse, le covid ayant perturbé les relations et échanges avec nos partenaires, des sponsors ayant fait le choix d'arrêter.

Les subventions n'appellent pas de remarques particulières, sauf pour une en légère baisse et pour laquelle le président du district prendra attache auprès de qui de droit.

Total des recettes 673.461,11 euros

Résultat déficitaire de 10.448,44 euros

Expertise comptable Bilan

Pierre-Luc SCEUR précise qu'il n'a que quelques points supplémentaires à apporter par rapport au compte de résultat présenté précédemment.

Le départ retraite de Mme KNIPILLAIRE est compensé par une reprise de provisions

Reversement aux clubs de 37.590 euros sur cet exercice doit être mis en exergue

Concernant les frais de personnel, il est nécessaire de prendre en compte le chômage partiel, et remise sur charge de la part de l'État.

Les frais perçus auprès des clubs sont en nette diminution, ce qui doit être compensé sur les frais en comptes de charges ; pour exemple la caisse de péréquation.

Il y a également un impact important de l'arrêt d'activité sur tout ce qui concerne les frais d'organisations, telles que les finales, ou rassemblements.

De fait, de nombreuses lignes sont en nette baisse par rapport au budget qui avait été établi il y a un an.

A noter une reprise de provisions sur créances clubs, ainsi qu'une perte définitive sur un club radié.

Le besoin en fonds de roulement est quant à lui en très large baisse, celui-ci représentant en majeure partie les dettes clubs vis-à-vis du district. Ces dettes sont en nette baisse cette année en raison de la pandémie (facturation des relevés au 30 juin très en baisse). 20.000 au 30/06/20, au lieu de 100.000 euros en fin d'exercice habituellement.

Vote pour : 22

Vote contre : 0

Abstention : 0

Les membres valident le bilan de l'exercice 2019/2020 à l'unanimité.

2./ BUDGET DE L'EXERCICE 2020 / 2021

Daniel ROLET tient à préciser au préalable que le problème de budget concernant le recrutement d'un technicien a été levé, mais que la décision d'embauche dépend d'autres éléments (crise covid par exemple). Le recrutement d'une apprentie a également été pris en compte dans le budget 2020/2021.

Guy MONNIER prend la parole et précise que chacun des membres a reçu le projet de budget, par mail, avec les commentaires nécessaires. Les personnes ayant des questions sont amenées à en faire part.

Charges

Total des charges 784.111,00 euros

Recettes

Total des produits 784.111,00 euros

Le budget prévisionnel s'établit à l'équilibre.

Monsieur Pascal MARCHETTI décide de voter contre ce budget prévisionnel et s'en explique. Il ne pense pas responsable le fait de prévoir dans un budget prévisionnel, étant donné la situation de crise actuelle liée à la pandémie, et les inconnues que cela apporte, l'embauche d'un technicien. Il pense que cela peut d'ailleurs très bien être expliqué aux clubs, notamment par rapport à la diminution des services rendus.

Daniel ROLET rappelle ce qui a été dit précédemment. Prévoir une charge dans un prévisionnel ne veut pas dire que cette charge va forcément être engagée, mais la prévision permet d'agir en cas de besoin.

Vote pour : 21
Vote contre : 1
Abstention : 0

Les membres valident le budget prévisionnel de l'exercice 2020/2021 à l'unanimité, moins 1 voix contre.

3./ PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale annuelle des clubs se déroulera le vendredi 30 octobre 2020, à la salle des fêtes de Pont De Roide Vermondans.

3./1. Assemblée générale extraordinaire

Il y aura tout d'abord une assemblée générale extraordinaire, en vue de valider des modifications au Règlement intérieur et aux statuts, concernant la composition du bureau du district.

Règlement intérieur

Passage du bureau de 10 à 8 personnes. Des personnes seront invitées lors de chaque réunion et ce en fonction des sujets. Le Président apporte les éléments à ses collègues, quant aux motivations de ce changement.

Statuts du district

Passage du bureau de 10 à 8 personnes. Des personnes seront invitées lors de chaque réunion et ce en fonction des sujets.

Une information sera donnée aux clubs concernant la mise en conformité des statuts du district par rapport aux impositions fédérales

Les statuts de la FFF ont été modifiés par cette instance, ce qui implique l'obligation pour les ligues et districts d'apporter les modifications correspondantes dans leurs propres statuts, pour une mise en conformité, chacun étant dotés des statuts types de la FFF.

Ces modifications n'impliquent pas de vote, car en effet, il s'agit d'une obligation par délégation fédérale.

3./2. Assemblée générale ordinaire

Il y aura ensuite une assemblée générale ordinaire, comprenant notamment la partie comptable. Elle verra aussi abordée une partie réglementaire, avec une information aux clubs concernant la mise en conformité des règlements, notamment le statut de l'arbitrage.

3./3. Préparation

3./3.1. COVID-19

Pour cette assemblée, les mesures sanitaires en lien avec le COVID-19 doivent être scrupuleusement respectées.

Concernant la capacité de la salle, elle est supérieure au double de personnes attendues, ce qui est conforme.

Toutes les personnes présentes devront porter un masque, et la distance d'1 mètre devra être respectée entre les places assises.

Des distributeurs de gel hydro alcoolique seront disposés à l'entrée.

Pour toutes les remises de récompenses, celles-ci seront disposées sur des tables et ne seront pas remises de main à main.

Un sens de circulation devra être mis en place pour entrer et sortir de la salle, tout en sachant que les déplacements devront être limités au cours de l'assemblée. Le vote par boîtiers électroniques limitera d'ailleurs grandement ces déplacements et les risques de contacts.

Il n'y aura pas de pot de convivialité, celui-ci étant interdit par les Instances, nous comptons sur la compréhension des Clubs.

Une visite de la salle sera organisée, en présence de Daniel MAILLARD, Yves MUTTI, et Jawad BELAINOUSSI, ce qui permettra d'envisager toutes les mises en place et dispositions.

3./3.2. Invitations

La liste des invitations est présentée aux membres du comité de direction.

3./3.3. Tables d'émargement

Quatre tables d'émargement seront mises en place. Elles permettront de procéder à l'émargement de l'assemblée générale. Dans le même temps, elles serviront à remettre les boîtiers de votes électroniques, qui auront été préalablement programmés.

En outre, ces tables devront être ouvertes en fin d'assemblée, les délégués des clubs devant signer lorsqu'ils rendent le boîtier de votes.

Composition des tables	Table 1	- Thierry CORROYER - Yves MUTTI
	Table 2	- Daniel MAILLARD - Jean-Louis SAULCY
	Table 3	- Jean-Pierre CRETENET - Liliane ESPITALIER
	Tables 4	- René JOURNOT - Jocelyne KNIPILLAIRE

3./3.4. Ordres du jour

Les ordres du jour des deux assemblées sont passés en revue par les membres du comité de direction. Des explications sont apportées, par Daniel ROLET et Jérôme POBELLE.

Vote pour : 22
Vote contre : 0
Abstention : 0

Les membres du comité de direction valident.

3./3.5. Propositions modifications réglementaires

Les différentes propositions ou mises à jour réglementaires sont étudiées par le comité de direction.

Règlements du district

Il est nécessaire d'apporter des modifications aux règlements du district, tout d'abord concernant le statut de l'arbitrage. Un dossier sur ce sujet, en fin de saison 2019/2020 a fait apparaître une incohérence entre nos règlements et ceux de la FFF, sur le sujet propre du statut de l'arbitre.

Ensuite, lors du vote en assemblée générale à Vercel le 18 octobre 2019, concernant la règle des reports de rencontres, il était prévu des aménagements soient réalisés par le district lors de l'écriture de la règle définitive. Cela ayant été fait, l'assemblée doit en être informée.

Enfin, dans la situation pandémique actuelle, le comité de direction a été amené à prendre des décisions, concernant les annulations et/ou reports de rencontres.

Philippe SURDOL réalise la présentation de l'ensemble de ces règlements.

Vote pour : 22
Vote contre : 0
Abstention : 0

Les membres du comité de direction valident.

3./3.5. Elections

Les élections du comité de direction seront organisées à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire. Une seule liste a été réceptionnée au district.

Cette liste menée par Daniel ROLET, étant en tous points conforme, a été validée par la commission de surveillance des opérations électorales, au cours de la réunion du 07 octobre 2020.

ROLET	Daniel
MUTTI	Yves
SURDOL	Philippe
MONNIER	Guy
GERALDES	Raphaël
JOUFFROY	Jean Luc

GUERRA BORGES	Michelle
HEITZMANN	Jean-Daniel
BONTEMPS	Didier
BUSSARD	Jean-Claude
CORROYER	Thierry
CRETENET	Jean Pierre
DESGRANGES	Yannick
DUBAIL	Christian
ESPITALIER	Liliane
GIRARDET	Christophe
GUYONVERNIER	Jean-Michel
KELLADI	Kamel
KNIPILLAIRE	Jocelyne
LOUVRIER	Claire
MAILLARD	Daniel
NENING	Ludovic

Une présentation de cette liste et de son projet 2020/2024, va être adressée aux clubs, ainsi qu'aux présidents de clubs, par mail.

Les délégués représentant les clubs de district en assemblée générale de ligue, doivent aussi être élus au cours de cette assemblée générale.

Pour rappel, notre district doit élire 9 délégués, et des suppléants

Une candidature a été reçue au district, à savoir celle de Monsieur Dominique MENETTRIER, qui étant en tous points conforme, a été validée par la commission de surveillance des opérations électorales, au cours de la réunion du 07 octobre 2020.

Cette même commission a rappelé la possibilité pour les membres du comité de direction d'être délégués représentant les clubs de district en assemblée générale de ligue Elle a validé la légalité, au regard des statuts, des candidatures au comité de direction pour également se porter à l'élection des délégués représentant les clubs de district en assemblée générale de ligue

De fait, se porte candidats en plus de

Titulaires

- Monsieur Dominique MENETTRIER
- Monsieur Kamel KHELLADI
- Monsieur Christian DUBAIL
- Monsieur Philippe SURDOL
- Monsieur Yves MUTTI
- Monsieur Raphaël GERALDES
- Monsieur Christophe GIRARDET
- Madame Liliane ESPITALIER
- Madame Jocelyne KNIPILLAIRE

Suppléants

- Monsieur Thierry CORROYER
- Monsieur Jean-Claude BUSSARD
- Monsieur Jean-Michel GUYON VERNIER
- Monsieur Yannick DESGRANGES
- Monsieur Ludovic NENING

3./3.5. Récompenses

Des récompenses seront remises au cours de l'assemblée générale, à commencer par la mise à l'honneur de 3 jeunes arbitres qui ont été reçus à l'examen de Jeune Arbitre Fédéral.

Les clubs recevront ensuite des bons d'achats pour les récompenser dans le cadre des deux concours du Programme Educatif Fédéral saison 209/2020.

Enfin, des bons d'achat dans le cadre de la subvention ANS seront remis aux clubs ayant validés un dossier.

4./ POINTS JEUNES ET SENIORS

4./1. Jeunes

Après une présaison compliquée par des engagements tardifs, des forfaits donc des groupes plusieurs fois refaits et des calendriers réécrits, nous sommes aujourd'hui forcément confrontés aux forfaits "covid" et à la météo.

On peut remercier Marc TISSERAND, Charlotte GRILLOT et Cécile MARILLY.

Voici un premier constat établi au 09/10/20

- 22 matchs remis depuis la reprise dont au moins 13 identifiés COVID
- 14 matchs U18 remis dont au moins 7 pour cause COVID et d'autres causes comme qualification en coupe Gambardella ou manque d'effectifs
- 1 match annulé en Trophée U18 cause COVID : Clémenceau – Monts et Vallées.
- 7 matchs remis en U15 dont au moins 5 pour cause COVID.

Soit 22 matchs remis sur 299 matchs joués dans toutes les poules, soit 7,4% des matchs
Cause COVID 13 matchs sur 299 soit 4.3% des matchs.

Les matchs sont refixés au plus proche des disponibilités du calendrier des clubs sur les créneaux MR soit le 24/25 Octobre, soit le 31 octobre/1er novembre, soit le 11 novembre, soit le 21/22 novembre.

Départementale 1 U15 fin de la 1ère phase le weekend dernier (10 Octobre) avec seulement 2 matchs en retard fixés au 17 Octobre,

Une réunion de la commission est prévue le 20 Octobre pour valider les groupes de phase promotion U15 ainsi que les tirages des prochains tours de coupe U15 et U18.

4./2 Séniors

12 matches en retard en championnat : 8 pour cause Covid, 2 pour terrains impraticables et 2 en raison du 4^{ème} tour de la Coupe de France.

Félicitations à Dannemarie et Frasné qui ont atteint ce 4^{ème} tour, mais qui ont chuté contre des équipes hiérarchiquement supérieures.

Les matches seront reprogrammés le 01 novembre et quelques-uns le 11 novembre. A l'instant, la situation est positive, mais l'avenir peut sembler incertain.

Nous comptons 4 équipes de plus cette saison en D1, D2, D3 et D4 par rapport à la saison précédente (270 contre 266). Daniel ROLET fait remarquer que cela se corrèle avec les statistiques licenciés qui voient une augmentation en seniors, de +158.

4./3 Féminines

Il y a actuellement très peu de reports pour raison de covid. A noter une rencontre qui a fait l'objet d'une décision en commission des règlements.

Il est constaté beaucoup de retraits d'engagements chez les jeunes, notamment en U13 F.

5./ INFORMATIONS DU PRESIDENT

5./1. Comité Social Economique

Les élections auront lieu d'ici la fin du mois d'octobre 2020 (éventualité du 27 octobre 2020).

5./2. Valorisation du bénévolat

Nous avons obligation de valoriser les heures de bénévolat dans notre comptabilité. Chaque président de commission ou de section devra dorénavant assurer un suivi pour les membres de sa commission.

5./3. Partenariat FCSM

Le club du FC Sochaux Montbéliard a proposé à Daniel ROLET, un partenariat, avec l'argent émanant des dons des supporters abonnés en 2019/2020, ayant refusés le remboursement de leurs abonnements.

Il a été choisi de valoriser le bénévolat. Une réunion sera organisée prochainement pour mettre les modalités en place.

6./ QUESTIONS DIVERSES

6./1. Carte d'arbitre honoraire

La commission des arbitres transfère au comité de direction, après accord et validation, une demande de carte d'arbitre honoraire introduite par Monsieur OUERDIANE ISMAEL.

A l'unanimité, la commission des arbitres ayant donné son accord, le comité de direction valide la demande de Monsieur OERDIANE ISMAEL.

La séance est levée à 21h00, le président du district.

Le Président,

Daniel ROLET

Le Directeur Administratif

J. POBELLE